

# Communiqué du CDOS83

Toulon, le 12 mars 2019,

« Un colloque pour sensibiliser à  
la question du sport sur ordonnance »

## COLLOQUE

“Sport sur ordonnance : quelles conditions de mise en œuvre ?”

Jeudi 14 mars 2019 à 19h00

UFR STAPS de l'Université de Toulon

Avenue de l'Université – Bâtiment K – 83130 LA GARDE

Le CDOS du Var présentera la plateforme « CAP Sport Santé 83 » dans le cadre de ce colloque organisé par le CREPS et le CROS de la région Sud, concernant la mise en œuvre du décret du 30 décembre 2016 et la circulaire du 03 mars 2017 (sport sur ordonnance).

« *L'objet du colloque est d'une part d'informer et sensibiliser à la question les partenaires concernés, en présence du docteur Denys Barrault, médecin du sport, président de la Société française de Médecine, de l'Exercice et du Sport ; et d'autre part de favoriser la communication entre patients, médecins prescripteurs et animateurs de clubs, pour une mise en œuvre effective* » explique Lucienne Roques, présidente du CDOS 83. Avant d'ajouter qu'« *il s'agit aussi de questionner les divers financeurs dont certaines mutuelles* ».

La soirée sera notamment constituée de deux tables rondes : « *de la prescription à l'accompagnement* » à partir de 19h30 puis « *quel encadrement pour quel accompagnement ?* » à partir de 20h15 (programme détaillé en pièce jointe).

### Relation médias

Romain COUPAT – Chargé de communication – 04.94.46.01.92 – [cdosvar.romain@cdos83.fr](mailto:cdosvar.romain@cdos83.fr)



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Ensemble et plus ...